

Contrôleur végétaux (m/f) pour l'Agence fédérale pour la sécurité de la Chaîne alimentaire.

2 emplois saisonniers sous Convention Premier Emploi:

1 contrat du 1^{er} au 31 août ou du 1^{er} au 30 septembre 2022 (Liège)

1 contrat du 1^{er} au 31 août ou du 1^{er} au 30 septembre 2022 (Brabant wallon – Namur)

Niveau: **B Technique**



AGENCE FEDERALE POUR LA SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE

CONTENU DE LA FONCTION

Durant la période estivale, vous êtes chargé d'aider à dépister et à combattre des organismes nuisibles pour les végétaux tel que le feu bactérien (*Erwinia amylovora*) afin de vérifier si les législations nationale et européenne sont respectées. Ces contrôles ont pour but de protéger la sécurité de la chaîne alimentaire, en particulier la santé des végétaux.

- Vous effectuez les contrôles et autres actions (contrôles visuels, contrôle d'identification) sur instructions du responsable de secteur sur l'ensemble du territoire de l'Unité locale de Contrôle de Liège (Contrat 1) ou sur le territoire de l'Unité Locale de Contrôle de Brabant wallon – Namur (Contrat 2).
- Vous gérez de manière plus ou moins autonome l'organisation de vos activités sur le terrain.
- Vous consacrez la majeure partie de votre temps aux contrôles que vous effectuez la plupart du temps seul(e).
- Vous assurez le prolongement administratif des tâches de contrôle (rapports oraux et écrits au responsable, rédaction de rapports de contrôle, classement, rapportage, recherche des propriétaires des parcelles où ont été relevées les plantes contaminées sur base des données cadastrales).

L'exercice de la fonction requiert l'utilisation de votre véhicule personnel et implique des horaires de travail irréguliers. Il peut également arriver que vous deviez effectuer des contrôles en soirée ou le week-end.

Plus d'info sur la fonction ?

Bernard MARCHOUL – Chef du secteur Production primaire ULC BNA

AFSCA

Tél : 081/20.62.57

E-mail : BERNARD.MARCHOUL@FAVV-AFSCA.BE

EMPLOYEUR

- 2 emplois de saisonnier sont vacants au sein du secteur Production primaire :
 - de l'Unité Locale de Liège (Siège : Parc d'affaires Zénobe Gramme (Bât. I) - Square des Conduites d'eau, 5 à 4020 Liège), du 1^{er} au 31 août 2022 ou du 1^{er} au 30 septembre 2022 ;
 - de l'Unité Locale de Contrôle de Brabant wallon-Namur (Siège : Route de Hannut 40 à 5004 Bouge), du 1^{er} au 31 août 2022 ou du 1^{er} au 30 septembre 2022.

Plus d'informations sur l'AFSCA via le site internet : <https://www.favv-afsca.be/>

COMPETENCES

Vous êtes titulaire d'un bachelors à orientation scientifique.

Compétences comportementales générales

- Vous êtes capable d'organiser de manière autonome votre planning afin d'atteindre les objectifs (qualitatifs et quantitatifs) qui vous sont fixés.
- Vous analysez de manière ciblée les données et jugez d'un œil critique l'information.
- Vous êtes capable de travailler en équipe.
- Vous gérez adéquatement votre stress.

Compétences techniques

- Vous avez une bonne connaissance des maladies des végétaux.

Atouts

La maîtrise de l'outil informatique Google earth constitue un atout (objectif : tracer les cartes des lieux à inspecter).

Vous avez de préférence une formation en lien avec le domaine végétal et/ ou disposez d'une bonne connaissance du secteur agricole.

La fonction nécessite une très bonne condition physique, plus précisément :

- être apte à exercer des activités exigeant des stations debout prolongées à l'extérieur;
- être apte à effectuer aisément des ascensions et descentes d'échelles et d'escaliers;
- être capable de conduire un véhicule à moteur;
- disposer d'une acuité visuelle suffisante;
- avoir une acuité auditive permettant de distinguer aisément et sans le port d'appareil acoustique la voix de conversation normale à cinq mètres en utilisant les deux oreilles à la fois et le dos tourné.

La fonction impose des déplacements au quotidien. Vous disposez d'un permis de conduire B et d'un véhicule motorisé.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Vous serez engagé(e) sur base d'un contrat à durée déterminée d'1 mois avec un salaire brut de 2.638,93 € par mois (échelle barémique B1). Le contrat peut être établi pour 2 mois si vous gérez les contrôles sur les 2 implantations.

Vous bénéficierez en outre des avantages suivants :

- Indemnité kilométrique (0,3707 €/km parcourus dans l'exercice de la fonction)
- horaire flexible dans la prestation des 38h par semaine
- possibilité de récupérer les heures supplémentaires prestées

POSTULER

Veillez envoyer votre lettre de motivation accompagnée d'un CV à jour à l'adresse mail job@favv-afsca.be pour le **30 juin 2022** au plus tard. Merci de mentionner « Saisonnier » en objet de votre mail ainsi que la ou les localisations souhaitées: ULC Liège et/ou ULC Brabant wallon-Namur.

Vous ne pouvez postuler à cette offre que si vous entrez dans les conditions pour un engagement dans les liens d'une convention premier emploi (voir conditions sur le site www.emploi.belgique.be/ -> [Convention de premier emploi](#)).

Seuls les candidats dont le profil répond au mieux aux exigences de la fonction et qui sont disponibles aux mois d'août et septembre (mois de prestation du contrat) seront invités à participer à la sélection. La date des entretiens de sélection est d'ores et déjà fixée au 7 juillet 2022. L'invitation vous sera envoyée au terme de la publication de l'offre si vous répondez aux conditions de participation.

Adresse de contact

Plus d'informations sur la procédure de sélection?

AGENCE FEDERALE POUR LA SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE

Isabelle COUVREUR

Food safety Center

Boulevard du Jardin botanique, 55

1000 BRUXELLES

02/211.88.45

E-mail: isabelle.couvreur@favv-afsca.be